

## Note sur quelques taxons critiques des Pyrénées-Orientales (et régions voisines de l'Ariège et de l'Aude)

par André TERRISSE (\*)

### • *Androsace elongata*

Les individus observés cette année (7 avril 1990) sur la friche du Pla de Medes au nord d'Osséja (66, DG 1699, 1235 m) présentaient une apparence tout à fait différente de ceux observés exactement au même endroit en 1988 ( cf. Bull. S.B.C.O. t. 20, p. 128).

Cette année, ils étaient extrêmement frêles : une seule tige, portant 1 à 3 fleurs, sur des pédicelles relativement longs. En 1988 : pieds robustes, avec une dizaine de tiges épaisses mais courtes s'élevant de chaque rosette, portant chacune une ombelle de 1 à 5 fleurs sur des pédicelles très courts et peu inégaux.

On peut en conclure que l'espèce présente une apparence extrêmement variable, d'une année sur l'autre, en fonction des conditions climatiques. Au contraire, sur la même station, les pieds d'*Androsace maxima* étaient seulement beaucoup plus petits qu'il y a deux ans, mais sans différence notable dans le port.

### • *Carex rostrata* x *vesicaria* ?

Le plus répandu en Cerdagne est, de très loin, *Carex rostrata*. On pourrait conserver, en augmentant l'indice de fréquence, la proportion indiquée par GAUTIER : RR (plutôt PR) pour *C. vesicaria* ; AR (plutôt C) pour *C. rostrata* (qu'il nomme *C. ampullacea*). Ajoutons que l'indication « presque tous les étangs du Carlit (Marc. d'Aym.) » s'appliquerait mieux à *C. rostrata* qu'à *C. vesicaria*.

Les deux espèces se distinguent aisément par des éléments morphologiques nets, en particulier la dimension et la disposition des utricules (longs de 4 mm, étalés, chez *C. rostrata* ; longs de 8 mm, dressés, chez *C. vesicaria*). Même de loin, on peut distinguer ces deux carex dans les milieux où ils vivent en communauté ; dans les étangs de la Serra, chacun d'eux forme des peuplements homogènes, et dans l'un de ces étangs en particulier nous avons pu repérer facilement les étendues glauques de *C. rostrata* et les taches roussâtres de *C. vesicaria*.

Mais les trois quarts de la surface de l'étang sont occupés par des tiges stériles, de couleur intermédiaire : on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit

(\*) A.T. : 3 rue des Rosées, 17740 STE MARIE DE RÉ.

d'un carex hybride.

Comment se sont constitués ces peuplements uniformes, qui comptent plusieurs dizaines de milliers de tiges ? On ne peut qu'émettre des hypothèses, et pour nourrir ces hypothèses, voici deux éléments : ces milieux n'ont probablement pas subi d'intervention humaine depuis plusieurs siècles au moins, ce qui permet à la reproduction végétative de se développer ; d'autre part, ces deux carex ont en commun de porter des utricules vésiculeux : l'akène n'occupe (en longueur) que 1,5 mm sur les 4 mm de l'utricule chez *C. rostrata*, et 2,4 mm sur 8 chez *C. vesicaria*. Une grande partie du volume des utricules est donc remplie d'air et, quand ils sont mûrs et se sont détachés, ils flottent facilement à la surface de l'eau ; poussés par le vent, ils peuvent gagner ainsi des parties de l'étang plus ou moins éloignées, selon la quantité d'eau qui s'y trouve à ce moment.

Il est curieux de constater que dans ce même étang nous avons rencontré un 3e carex dont les utricules flottent facilement, mais grâce à une autre adaptation morphologique : leur enveloppe est subéreuse : ils flottent donc comme du liège ; il s'agit de *C. lastocarpa*, formant lui aussi un peuplement à peu près pur, mais de surface plus réduite.

• ***Cirsium eriophorum*, *C. odontolepis*, *C. richterianum***

Si l'on s'en tient à un seul des caractères généralement retenus pour les distinguer, par exemple la forme des bractées involucreales, on a bien en Cerdagne les trois "espèces" (les numéros 2018, 2019, 2020 de la flore de COSTE). Ces bractées peuvent être « graduellement rétrécies jusqu'à la pointe, sans partie élargie » (P. FOURNIER) pour *C. richterianum*, ou « très élargies en fer de lance denticulé » pour *C. odontolepis* ou « ordinairement très élargies en fer de lance au sommet, plus rarement à peine ou non élargies » pour *C. eriophorum*.

En plusieurs points au bord du chemin partant du cimetière de Bolquère (cf., dans ce même bulletin, la "contribution 66"), on rencontre soit l'un ou l'autre de ces trois cirses séparément, soit deux d'entre eux à proximité immédiate l'un de l'autre. Mais les autres caractères qui devraient accompagner la forme des bractées de l'involucre ne sont pas toujours concordants ; par exemple, les bractées graduellement rétrécies (*C. richterianum*) se trouvent normalement sur des capitules peu aranéeux entourés de feuilles florales qui les dépassent ; mais ce n'est pas toujours le cas, et de nombreuses observations des cirses de ce groupe, très communs en Cerdagne, m'ont montré l'inconstance de ces éléments morphologiques, et même l'existence d'intermédiaires, qui peuvent, il est vrai, être attribués à des individus hybrides.

Par ailleurs, il semble bien qu'il existe, pour ces cirses, des variations géographiques : G. BOSC m'a indiqué (com. or., le 20 août 1990) qu'il connaissait, des Pyrénées occidentales, un *C. richterianum* présentant un aspect bien différent et mieux caractérisé par rapport à *C. eriophorum* : beaucoup moins haut, plus ou moins couché, à inflorescence plus compacte.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les flores et catalogues soient très partagés sur le rang à attribuer à chacun des trois taxons : alors que *FLORA*

*EUROPAEA* conserve à chacun son rang spécifique, le Supplément n°3 à la flore de COSTE (p. 217) réunit les trois espèces de COSTE en une seule : *C. eriophorum*, avec une sous-espèce *odontolepis*, à quoi se rattache une variété *richterianum*. Mais le 6e Supplément (p. 731) restitue à cette dernière le rang de sous-espèce « au moins ». Pour FOURNIER, trois sous-espèces, du moins pour le territoire qui nous occupe ; pour la flore du C.N.R.S., toujours très "synthétique" : deux sous-espèces. Enfin VIGO (1983) considère que les trois formes prises par *C. eriophorum* dans la Vall de Ribes ne sont pas isolées géographiquement, se mélangent même, que certains individus présentent des éléments intermédiaires et qu'enfin les caractères qui permettraient de les différencier se combinent de façon aléatoire ; conclusion, pour lui : trois variétés, ou, à la rigueur, trois sous-espèces.

• ***Deschampsia cespitosa* subsp. *cespitosa* var. *convoluta*** Le Grand

Il s'agit d'une plante assez bien caractérisée : les épillets ont généralement 2 fleurs ; l'arête est insérée vers la base de la glumelle (et non vers le milieu comme chez *D. media*) ; les feuilles sont enroulées, raides, courtes, presque piquantes sur le sec (ce qui les distingue de celles du type), et elles sont beaucoup moins fines que celles de *D. media*.

Cependant la place à attribuer à ce taxon ne semble pas encore bien définie : j'ai conservé ci-dessus la dénomination que lui donne P. FOURNIER, qui indique que cette variété est « souvent prise pour *D. media* ». Mais M. KERGUÉLEN (Suppl. n° 5 à la Flore de COSTE, p. 498) propose la dénomination *D. cespitosa* subsp. *refracta* (Lag.) Rivas-Martinez. Or, dans *FLORA EUROPAEA*, *D. refracta* (Lag.) Roemer & Schultes est placée sous *D. media* et présentée comme une plante « d'Espagne et nord-est du Portugal, avec des feuilles de la base pliées plutôt qu'enroulées, qui se courbent vers le bas, dans la direction du sol », ce qui ne correspond pas exactement à la plante de Cerdagne, dont les feuilles sont seulement très légèrement courbes...

G. BOSC me rappelle que nous avions pu voir cette plante le 27 juin 1982, au cours de la sortie organisée par A. BOURASSEAU dans les marais des Gonds (Charente-Maritime). Il avait remarqué déjà que la plante vue de jour-là différait de la description de *FLORA EUROPAEA* par ses feuilles droites et non recourbées. On pourra lire dans le *Bull. S.B.C.O.* t. 14, p. 180 à 182, le compte rendu de cette sortie du 27 juin 1982, suivi d'une note détaillée rédigée par A. BOURASSEAU, avec une description et la répartition de cette sous-espèce de *D. cespitosa*.

• ***Plantago maritima* s. l.**

Ce plantain n'est pas rare, en Cerdagne, sur sol sec, calcaire ou schisteux. Mais de quelle sous-espèce s'agit-il ? Si l'on s'en tient à l'écologie, sans aucun doute nous avons ici la sous-espèce *serpentina* : « pelouses maigres, éboulis, graviers, rochers, alluvions » (P. FOURNIER), alors que, selon le même auteur, la sous-espèce *maritima* se rencontre dans les « lieux humides du littoral, marais et sources salées de l'intérieur ».

Mais si l'on veut vérifier que la morphologie correspond bien à l'écologie, on a la surprise de constater que la plante de Cerdagne se rapporte, selon COSTE et FOURNIER, à la sous-espèce *maritima* ; en effet, les feuilles sont creusées en gouttière ; les bractées sont seulement 2 à 3 fois plus longues que larges et généralement inférieures au calice (feuilles plates et bractées 4 à 5 fois plus longues que larges et supérieures au calice, pour la sous-espèce *serpentina*, selon COSTE et FOURNIER).

Et d'ailleurs, le plantain récolté sur les serpentines de Bettu, en Corrèze, le 18 juillet 1979, lors de la 6<sup>e</sup> session de la S.B.C.O., a bien été nommé *P. maritima* subsp. *maritima* L. s. s. (Bulletin S.B.C.O., t.10, 1979, p. 156). De même, dans un article publié dans *Le Monde des Plantes* n° 439, p. 20, sur « La végétation des coteaux hettangiens du département de la Corrèze », L. BRUNERYE écrit : « *Plantago maritima* présente la morphologie de l'espèce s. s. et non celle de la variété *serpentina* (All.) Pilger (= *Plantago serpentina* All.). Ce taxon est assez abondant dans la pelouse à Fétuque, sur les serpentines du Sud de la Corrèze, dont il est l'une des caractéristiques ». Et dans une lettre adressée à E. CONTRÉ et datée du 17 juillet 1975 (on pourra la lire, reproduite par ailleurs *in extenso*, dans ce même bulletin), R. MAISONNEUVE évoquait déjà le problème posé par ce plantain : « Le *Plantago serpentina* (que j'ai d'ailleurs trouvé aussi près de Meyssac) correspond fort aux caractères de *P. maritima* (voir Chassagne) que l'on peut lire sur les flores ».

De fait, si l'on consulte CHASSAGNE (Flore d'Auvergne, t. II, p. 350), on constate qu'il cite bien en Auvergne *P. maritima*, mais essentiellement dans des milieux qui rappellent les vases salées : « C. autour de nos sources minérales principalement dans les dépôts vaseux ». Mais il insiste sur les formes peu nettes ; ainsi *P. maritima* : « Région des Maurs souvent sous une morphologie se rapprochant ± de *P. serpentina* » et de même, pour *P. serpentina*, il indique d'emblée : « Plante très confuse dans notre région et confondue par nos botanistes avec des formes de *P. maritima* et de *P. recurvata*. Nos exemplaires ne sont pas toujours nets et bien caractérisés... ».

En fait, des études plus approfondies réalisées récemment sur la section *coronopus* et reprises dans l'article de R. GORENFLOT et D. CARTIER (flore du C.N.R.S., t. II, p. 728 et sq.) ont démontré le polymorphisme important des plantains de cette section. Les auteurs de l'article vont même jusqu'à inclure le *P. alpina* L. (qui n'est pas rare en Cerdagne, à des altitudes généralement plus élevées, dans des pelouses humides) dans *P. maritima*, à titre de variété.

Ailleurs (*FLORA EUROPAEA*, t. 4, p. 41), l'un des deux auteurs ci-dessus (D. CARTIER) écrit, dans l'article consacré à *P. maritima* : « Diverses tentatives ont été faites pour essayer de subdiviser cette espèce plutôt variable, mais les taxons proposés se sont révélés difficiles à définir morphologiquement ». Quant à la subsp. *serpentina* (All.) Arcangeli, elle ne mérite sans doute, selon lui, que le rang de « variante écologique », et d'ailleurs, la description qu'il en donne correspond à celles de COSTE et de FOURNIER, et non à la plante de Cerdagne.

En conclusion, il semble que la plante rencontrée en Cerdagne, à l'étage montagnard, dans les milieux secs, doive se nommer *Plantago maritima* s. l.!

• ***Thalictrum simplex*** subsp. ***simplex***

Il y a eu hésitation sur le nom à attribuer à ce pigamon qu'on peut rencontrer en quelques points à proximité immédiate du cours de l'Aude. Ni COSTE ni FOURNIER n'indiquent *Thalictrum simplex* dans les Pyrénées. Pourtant, les stations du bord de l'Aude étaient déjà connues au début de ce siècle. Les localisations indiquées par ROUY (t. I, p. 35) sont à peu près les mêmes que celles de GAUTIER, dont je reproduis ici l'article intégralement :

• **T. Costae** Timb.-Lagr. ; *T. glaucum* Deb. non Desf.! - RR. Environs de Perpignan, bords du ruisseau de Canet (Guill., Deb.) ; Montlouis et la Llagonne!  
- var. **gracile** Rouy ; *T. simplex* Lapeyr., non L.! -RR. Pâturages du col de la Perche, près Montlouis. - Mas d'en Gil, près Corbère (S. Pons) ».

Le nom de l'espèce, *Costae*, est tiré du nom d'un botaniste catalan du XIXe siècle, COSTA. On remarquera que ces deux auteurs ne se sont pas étonnés, semble-t-il, de l'aire disjointe indiquée pour l'espèce comme pour la variété!

Ni la flore de COSTE, ni celle de FOURNIER, ni celle du C.N.R.S., ni les suppléments 1 et 6 à la flore de COSTE n'indiquent les *Thalictrum* du groupe *simplex* dans les Pyrénées.

Il est vrai que les critères donnés généralement pour distinguer les groupes *flavum* et *simplex* ne "fonctionnent" pas toujours de façon satisfaisante : il est difficile de décider, dans le cas qui nous occupe, si les fleurs sont « groupées en glomérules denses » ; chez les représentants de l'un et l'autre groupes j'ai vu des étamines dressées et d'autres pendantes (sur le même individu). Restent donc la forme générale de l'inflorescence (en corymbe chez *T. flavum*, allongée chez *T. simplex*) et les anthères (non dépassées par la pointe du filet chez *T. flavum*, « ordinairement » dépassées chez *T. simplex*).

Ce sont ces deux derniers caractères (inflorescence étroite et anthères dépassées par le filet connectif) qui permettent de voir dans la plante du Capcir *T. simplex* ; les rameaux dressés et les éléments des feuilles relativement larges correspondent au type. *Thalictrum simplex* subsp. *simplex* est également indiqué par VIGO dans la Vall de Ribes (très rare, 2 stations). Cependant, dans leur *Flora manual dels països catalans* (1990), qui est de conception aussi "synthétique" que l'est en France la flore du C.N.R.S., BOLOS et VIGO incluent *T. simplex* dans *T. flavum*. Ils écrivent donc : « ***Thalictrum flavum*** L. subsp. ***simplex*** (L.) Bolòs et Vigo, *Th. flavum* subsp. *costae* (Timb.-Lagr.) Rouy et Fouc. var. *gracile* Rouy ». Les indications écologiques et géographiques (« Prats humits. Est. montà. PCat : Pirineus E. 1400-1700 m. rr. ») confirment qu'il s'agit bien de la plante du Capcir et de la Vall de Ribes.